Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 13 novembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des résultats de la consultation citoyenne à la ministre déléguée Camille Galliard-Minier : 'Vieillir en France, aujourd'hui et demain » : le lien social au cœur des attentes des Français

Près de 12 500 personnes ont participé à la consultation « Vieillir en France, aujourd'hui et demain », lancée par la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées dans le cadre de la mobilisation France Autonomie.
La transition démographique est déjà engagée, avec 28% de personnes âgées de 60 ans et plus d'un tiers à l'horizon de 2050 dont 700 000 personnes dépendantes supplémentaires par rapport à aujourd'hui, et l'objectif de mobiliser les Français sur cette question centrale est donc atteint.
Avec 33 000 contributions rédigées par les répondants, cette mobilisation témoigne d'une attente forte : être pleinement associé aux choix qui dessineront la société de demain, avec une part croissante de personnes âgées de plus de 60 ans.

Lancée du 27 juillet au 20 septembre 2026, et organisée dans le cadre de la plateforme de participation citoyenne de l'Etat, Agora, la consultation a mobilisé : **52 % des répondants ont plus de 60 ans, 28 % sont proches aidants** et **24 % sont des professionnels** du secteur. **Les femmes représentent 69 %** des participants.

Un enseignement traverse très largement les réponses recueillies : le lien social est une condition essentielle du bien vieillir. Pour vivre chez soi, garder des liens avec sa famille, son voisinage et son quartier arrive en tête des attentes des citoyens qui ont participé à la consultation. Dans l'habitat partagé, le lien social constitue de très loin la première motivation : sortir de la solitude, continuer à rencontrer d'autres générations, avoir des activités, s'entraider, rester utile.

Toutefois, cette aspiration s'accompagne d'une exigence forte : rester maître de sa vie, conserver son intimité, ses habitudes et un véritable chez-soi.

« Cette tendance conforte l'orientation que j'ai souhaité en lançant la Mobilisation France Autonomie : construire les politiques de l'autonomie à partir des aspirations des personnes, et s'attacher à leur permettre de rester en contact avec la société : leurs proches, leurs voisins, des activités près de chez eux. Le maintien du lien social est essentiel pour lutter contre la perte d'autonomie » confirme la ministre déléguée Camille Galliard-Minier.

Autre enseignement de cette consultation, les répondants expriment une attente de changement du modèle des EHPAD : 52 % des participants les perçoivent comme un dernier recours et 31 % comme un endroit où ils ne souhaitent pas aller.
Plus avant, ils expriment ce qui doit changer selon eux : plus de temps passé par le personnel auprès des résidents, des méthodes d'accompagnement différentes, davantage d'ouverture sur le quartier dans lequel est implanté l'établissement, et de véritables lieux de vie, proposant activités, sorties et relations avec l'extérieur.
Cette attente rejoint l'ambition des **Maisons France Autonomie** qui vise à transformer les établissements pour en faire des maisons ouvertes sur leur territoire, à la fois lieux de vie et lieux de soins, dans lesquelles chacun puisse se sentir chez soi.
Cette évolution est déjà engagée, avec **la loi Bien vieillir de 2024** portant des mesures sur l'autonomie et qui a renforcé par exemple les droits des résidents, notamment en consacrant le droit de recevoir chaque jour les visiteurs de leur choix et, sous certaines conditions, d'accueillir leur animal de compagnie.
Le plan de recrutement de 50 000 professionnels supplémentaires dans les établissements doit également permettre de renforcer l'accompagnement plus individualisé des personnes âgées. Enfin, le fonds de transformation doté de 140 millions d'euros vise à développer des lieux de vie de qualité et des lieux de travail où le personnel est reconnu et peut y développer ses compétences.

Les résultats de la consultation rappellent également à quel point l'aidance concerne l'ensemble de la société : près de neuf répondants sur dix ont déjà aidé un proche âgé, l'aident aujourd'hui ou pensent pouvoir être amenés à le faire.
Cette réalité concerne particulièrement les femmes, plus nombreuses à déclarer être actuellement aidantes. Elle impose de mieux repérer et accompagner celles et ceux qui aident, et de développer les solutions de répit et de relais dont ils ont besoin. Les aidants peuvent reconnaitre leur situation d'aidant, mais plus rarement qu'ils ont eux-mêmes besoin d'aide et donc activer les solutions qui existent.

« Cette consultation légitime les priorités que j'ai fixées pour la Mobilisation France Autonomie, lancée en avril dernier : agir pour vieillir en bonne santé, valoriser les métiers

de l'autonomie, diversifier les lieux de vie, transformer les Ehpads en maisons France autonomie et aider les aidants. », conclut Camille Galliard-Minier.

Secrétariat presse et communication
Ministère chargé de l'Autonomie et des Personnes Handicapées
Cabinet de Mme Camille GALLIARD-MINIER
Mél : sec.presse.cabaph@sante.gouv.fr
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Votre choix vaut consentement au suivi statistique de vos lectures. Vous pouvez retirer ce consentement à tout moment via le formulaire ci-dessous et/ou exercer vos droits en écrivant à : DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien
Vous pouvez à tout moment refuser le dépôt de pixel de suivi dans nos emails en suivant ce lien